

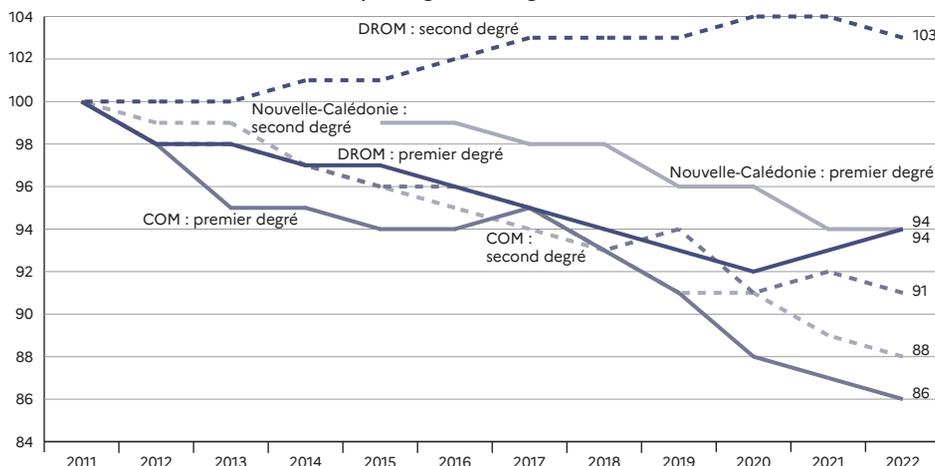
Entre 2011 et 2022, les populations scolaires en outre-mer ont baissé dans presque l'ensemble des territoires à part les élèves du second degré dans les DROM (1). À la rentrée 2022, le secteur public et le secteur privé sous contrat scolarisent plus de 682 900 élèves du premier et du second degrés (2)(3). Les effectifs augmentent légèrement par rapport à la rentrée 2021 dans le premier degré (+0,7%) et diminuent légèrement dans le second (-0,8%). La majorité des élèves (558 000) sont scolarisés dans les DROM. Les COM regroupent 63 600 élèves et la Nouvelle-Calédonie 61 300.

Dans le premier degré, les effectifs sont stables ou en baisse dans tous les territoires à l'exception de la Guyane (+2,3%) et surtout de Mayotte (+4,8%). La part du secteur public dans les DROM (92,9%) est plus forte qu'en métropole (86,3%), en particulier à

Mayotte où l'enseignement sous contrat ne scolarise pas d'élèves. Au contraire, cette part est plus faible en Nouvelle-Calédonie (78,0%) et dans les COM (82,4%) en particulier à Saint-Pierre-et-Miquelon (53,5%) et à Wallis-et-Futuna, où l'enseignement du premier degré est exclusivement privé hors contrat.

Dans le second degré, les effectifs sont également stables ou en baisse dans tous les territoires à l'exception de la Guyane (+0,6%) et surtout de Mayotte (+1,8%). La part du secteur public dans les DROM (92,5%) est encore plus forte qu'en métropole (78,3%), en particulier à Mayotte. Au contraire, cette part est plus faible en Nouvelle-Calédonie (72,2%) et globalement dans les COM (74,1%), exception faite de Wallis-et-Futuna où tous les élèves du second degré sont scolarisés dans le public.

1 Évolution des effectifs en outre-mer par degré d'enseignement, en indice



► Champ : DROM, COM et Nouvelle-Calédonie, Public + Privé sous contrat.

Note : les données du premier degré pour la Nouvelle-Calédonie ne permettent pas de distinguer le privé hors contrat du privé sous contrat entre 2012 et 2014, elles ne sont donc pas utilisées dans ce graphique.

RERS 2023, DEPP

Précisions

Départements et régions d'outre-mer (DROM) – Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, et Mayotte depuis le 31 mars 2011, date à laquelle cette collectivité d'outre-mer est devenue département.

Collectivités d'outre-mer (COM) – Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon. La Nouvelle-Calédonie possède un statut provisoire de « collectivité spécifique ». Mayotte est inclus jusqu'au 31 mars 2011.

Population scolaire du premier degré, population scolaire du second degré – Voir « Glossaire ».

Source

Voir les sources décrites pour chaque niveau dans les chapitres correspondants de la présente édition de *Repères et références statistiques*.

2 Effectifs du premier degré public et privé en outre-mer à la rentrée 2022

	Préélémentaire	Élémentaire	ULIS	Total public	Préélémentaire	Élémentaire	ULIS	Total privé sous contrat	Total premier degré
Guadeloupe	13 250	22 800	353	36 403	1 581	3 145	24	4 750	41 153
Guyane	17 355	27 400	386	45 141	1 151	1 926	0	3 077	48 218
Martinique	10 614	17 310	253	28 177	928	2 318	0	3 246	31 423
Mayotte	21 980	38 598	197	60 775	0	0	0	0	60 775
La Réunion	37 804	64 623	1 327	103 754	3 565	6 305	28	9 898	113 652
Total DROM	101 003	170 731	2 516	274 250	7 225	13 694	52	20 971	295 221
Saint-Pierre-et-Miquelon	70	197	0	267	73	159	0	232	499
Polynésie française	9 987	16 624	38	26 649	1 957	3 541	20	5 518	32 167
Wallis-et-Futuna	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total COM	10 057	16 821	38	26 916	2 030	3 700	20	5 750	32 666
Nouvelle-Calédonie	8 886	16 413	261	25 560	2 594	4 604	0	7 198	32 758
Total outre-mer	119 946	203 965	2 815	326 726	11 849	21 998	72	33 919	360 645

(suite)	Évolution 2021/2022 (%)	Part du public (%)
Guadeloupe	-0,8	88,5
Guyane	2,3	93,6
Martinique	-0,3	89,7
Mayotte	4,8	100,0
La Réunion	-0,6	91,3
Total DROM	1,0	92,9
Saint-Pierre-et-Miquelon	-1,2	53,5
Polynésie française	-0,9	82,8
Wallis-et-Futuna	0,0	0,0
Total COM	-0,9	82,4
Nouvelle-Calédonie	-0,2	78,0
Total outre-mer	0,7	90,6

► Champ : DROM, COM et Nouvelle-Calédonie, Public + Privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

3 Effectifs du second degré public et privé en outre-mer à la rentrée 2022

	Formations en collège	Formations générales et technologiques en lycée	Formations professionnelles en lycée	Total public	Formations en collège	Formations générales et technologiques en lycée	Formations professionnelles en lycée	Total privé sous contrat	Total second degré
Guadeloupe	20 425	10 993	6 205	37 623	2 759	773	680	4 212	41 835
Guyane	22 327	6 918	7 111	36 356	1 926	780	477	3 183	39 539
Martinique	14 844	7 219	4 947	27 010	2 909	1 267	184	4 360	31 370
Mayotte	30 310	12 902	6 482	49 694					49 694
La Réunion	53 542	23 524	15 191	92 257	5 639	1 927	499	8 065	100 322
Total DROM	141 448	61 556	39 936	242 940	13 233	4 747	1 840	19 820	262 760
Saint-Pierre-et-Miquelon	167	128	85	380	140			140	520
Polynésie française	12 820	4 147	4 250	21 217	4 608	2 054	1 187	7 849	29 066
Wallis-et-Futuna	844	264	196	1 304					1 304
Total COM	13 831	4 539	4 531	22 901	4 748	2 054	1 187	7 989	30 890
Nouvelle-Calédonie	12 877	4 653	3 084	20 614	3 740	1 670	2 535	7 945	28 559
Total outre-mer	168 156	70 748	47 551	286 455	21 721	8 471	5 562	35 754	322 209

(suite)	Évolution 2021/2022 (%)	Part du public (%)
Guadeloupe	-3,5	89,9
Guyane	0,6	91,9
Martinique	-2,6	86,1
Mayotte	1,8	100,0
La Réunion	-0,7	92,0
Total DROM	-0,7	92,5
Saint-Pierre-et-Miquelon	-0,6	73,1
Polynésie française	-0,8	73,0
Wallis-et-Futuna	-0,1	100,0
Total COM	-0,7	74,1
Nouvelle-Calédonie	-0,9	72,2
Total outre-mer	-0,8	88,9

► Champ : DROM, COM et Nouvelle-Calédonie, Public + Privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

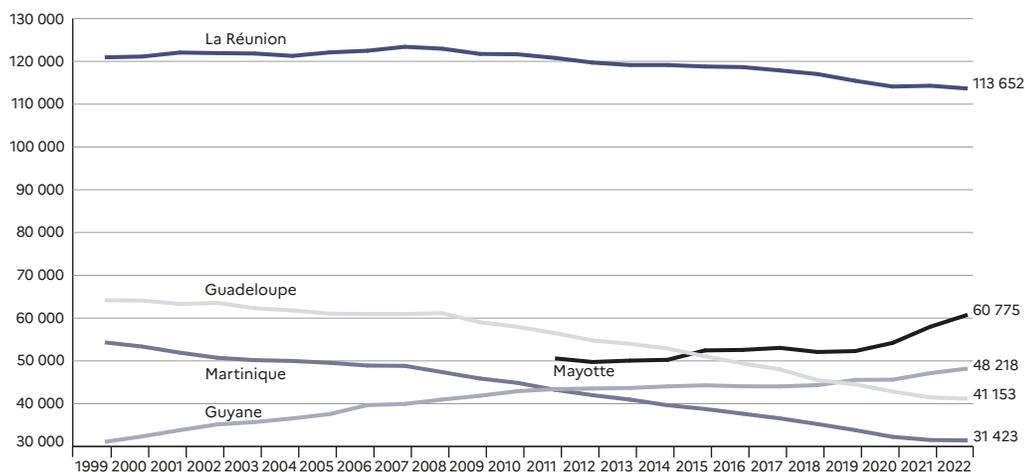
Depuis les années 2000, les effectifs de la population du premier degré dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) sont en recul (1). En 2022, cette population s'établit à 295 200 élèves, soit 4,6% de la population scolaire française (2). Entre les rentrées 2017 et 2022, les académies de Martinique et de Guadeloupe enregistrent de très fortes réductions d'effectifs (respectivement -14,1% et -14,3%), au contraire de la Guyane et de Mayotte dont les effectifs sont en hausse sensible (+9,5% et +14,6%). Les effectifs de l'académie de La Réunion baissent, mais de façon moins marquée (-3,6%).

La part de l'enseignement privé sous contrat dans les DROM (71%) est inférieure à celle observée en France métropolitaine (13,7%). Comme en métropole, les dispositifs collectifs accueillant des élèves en situation de handicap sont moins développés dans le secteur privé sous contrat.

Au sein des DROM, le taux de scolarisation à 2 ans s'établit à 9,9%, mais il est largement plus élevé en Guadeloupe et en Martinique (respectivement 25,3% et 30,8%). À l'inverse, le nombre d'enfants scolarisés dès l'âge de 2 ans en Guyane et à Mayotte est faible (respectivement 1,1% et 1,7%).

Dans les écoles publiques des DROM, les retards à l'entrée dans un niveau sont plus fréquents en CM1 et en CM2 en comparaison au niveau national (3). Les retards les plus fréquents s'observent dans l'académie de La Réunion pour les niveaux allant du CP au CM1 et dans l'académie de Guadeloupe en CP, en CE1 et en CM2. Comme l'année précédente, les **taux de redoublement** dans les écoles publiques sont proches de ceux de la France métropolitaine (4). Les redoublements sont cependant plus fréquents dans l'académie de Guadeloupe pour les niveaux de CP et de CE2, dans l'académie de La Réunion pour le CE1 et dans l'académie de Guyane pour le CM2.

1 Évolution des effectifs du premier degré dans les DROM



► Champ : Public + Privé sous contrat à partir de 2009 (Public et Privé sous et hors contrat de 1999 à 2008).

RERS 2023, DEPP

Précisions

- Pour la part de la population scolaire des DROM sur la population française et pour la part de l'enseignement privé au niveau national, voir la fiche 3.02.

- Pour les retards à l'entrée au niveau national, voir la fiche 3.03.

La source Diapre est un dispositif de remontées de données du premier degré. Elle comporte des données individuelles qui permettent une analyse plus fine et de meilleure qualité

que les données par école utilisées auparavant. À la rentrée 2022, 100,0% des écoles publiques et 99,9% des écoles privées sous contrat renseignent Diapre. Cette source couvre 98,8% des classes et 100,0% des élèves des secteurs public et privé sous contrat.

Unité localisée pour l'inclusion scolaire, taux de retard, taux de redoublement – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 22.38 ; 21.45.

Source

DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat) et Diapre.

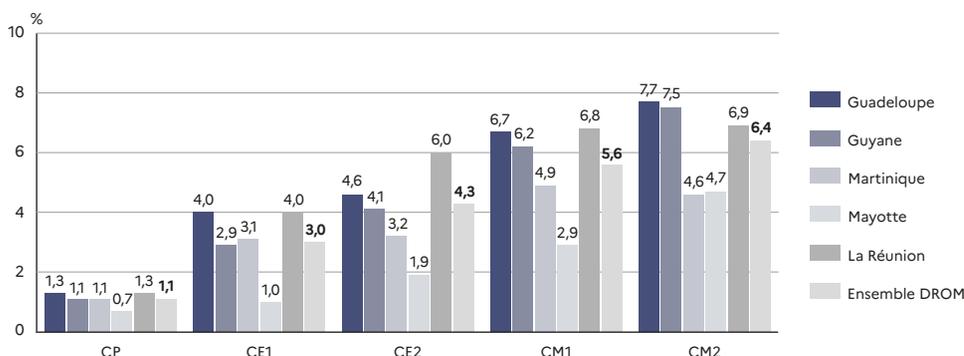
2 Effectifs du premier degré dans les DROM : évolution, part du privé sous contrat et taux de scolarisation à 2 ans

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Total
Effectifs en 2022 (Public + Privé sous contrat)	41 153	48 218	31 423	60 775	113 652	295 221
Préélémentaire	14 831	18 506	11 542	21 980	41 369	108 228
Élémentaire	25 945	29 326	19 628	38 598	70 928	184 425
ULIS	377	386	253	197	1 355	2 568
Évolution des effectifs (%) entre 2017 et 2022 (Public + Privé sous contrat)	-14,3	9,5	-14,1	14,6	-3,6	-1,4
Préélémentaire	-13,4	20,6	-13,6	31,6	-4,7	2,1
Élémentaire	-14,8	3,9	-14,3	6,8	-3,2	-3,4
ULIS	-14,3	-17,9	-15,7	-6,2	12,9	-2,0
Part du privé sous contrat (%) en 2022	11,5	6,4	10,3	0,0	8,7	7,1
Préélémentaire	10,7	6,2	8,0	0,0	8,6	6,7
Élémentaire	12,1	6,6	11,8	0,0	8,9	7,4
ULIS	6,4	0,0	0,0	0,0	2,1	1,7
Évolution de la part du privé sous contrat (en points) entre 2017 et 2022	1,2	-0,2	1,7	0,0	0,5	0,2
Préélémentaire	1,6	0,7	1,9	0,0	0,7	0,4
Élémentaire	1,0	-0,6	1,5	0,0	0,5	0,1
Taux de scolarisation à 2 ans (%) en 2022	25,3	1,1	30,8	1,7	9,3	9,9

► Champ : Public + Privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

3 Taux de retard à l'entrée à un niveau par DROM à la rentrée 2022, en %



► Champ : Public; indicateur non disponible pour le secteur privé.

RERS 2023, DEPP

4 Taux de redoublement par niveau à la rentrée 2022, en %

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Guadeloupe	3,2	1,7	1,8	0,4	0,5
Guyane	1,3	0,9	1,2	0,4	1,0
Martinique	1,9	1,1	1,2	0,5	0,3
Mayotte	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2
La Réunion	2,7	2,1	1,6	0,4	0,6
DROM	1,9	1,3	1,2	0,4	0,5
France métropolitaine	2,0	1,4	1,2	0,3	0,5

► Champ : Public; indicateur non disponible pour le secteur privé.

RERS 2023, DEPP

Les départements et régions d'outre-mer (DROM) scolarisent 262 800 élèves dans le second degré au sein d'un établissement public ou privé sous contrat à la rentrée 2022, soit des effectifs en légère baisse par rapport à la rentrée 2021 (-0,7%) (1). Depuis 2005, les effectifs augmentent de manière continue dans les académies de Guyane (+13 400 élèves) et surtout de Mayotte (+29 100). À l'inverse, sur la même période, les effectifs de La Réunion (-2 300 élèves), et surtout de la Guadeloupe (-11 500 élèves) et de la Martinique (-16 300 élèves) sont en recul. Par ailleurs, seulement 7,5% des élèves du second degré sont scolarisés dans un établissement privé sous contrat, contre 21,0% sur l'ensemble du territoire français (2)(3)(4).

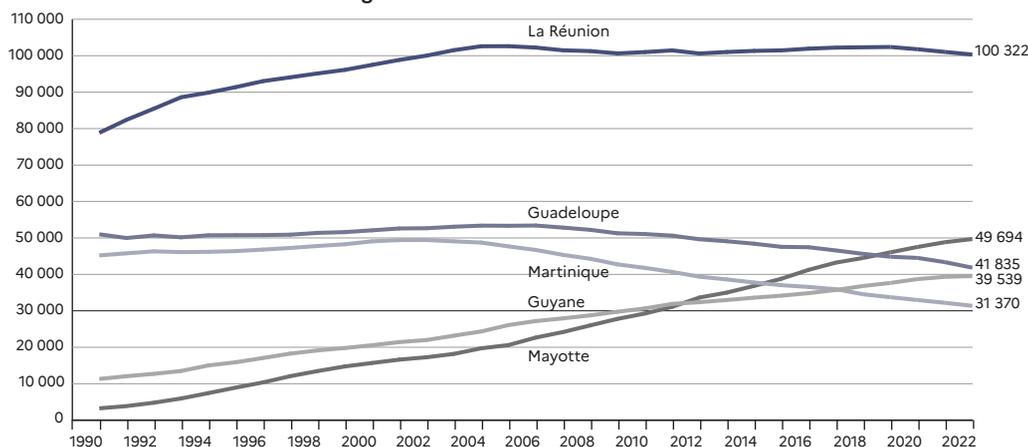
Dans les **formations en collège**, 154 700 élèves sont inscrits, soit une baisse de 1,3% par rapport à la rentrée précédente. Les sections d'enseignement général et professionnel adapté scolarisent 6 600 élèves à la

rentrée 2022, soit 4,3% de l'ensemble des élèves inscrits en collège.

Les **formations générales et technologiques** accueillent 66 300 élèves (en légère hausse de 0,2% par rapport à 2021), dont une majorité de filles (57,5%). En première et terminale, près des deux tiers des élèves suivent une formation générale. Toujours pour ces niveaux, la part des lycéennes est légèrement supérieure en voie générale (58,8%) qu'en voie technologique (55,5%).

Dans les **formations professionnelles en lycée**, 41 800 élèves des DROM sont scolarisés (effectifs stables par rapport à 2021), soit 38,7% des effectifs inscrits au lycée (contre 27,7% sur l'ensemble du territoire français). Par ailleurs, les formations en CAP regroupent plus d'un quart des élèves de l'enseignement professionnel, contre un peu plus d'un sur six sur l'ensemble du territoire.

1 Évolution des effectifs du second degré dans les DROM



► Champ : DROM, Public + Privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

Pour en savoir plus

- Notes d'information : 22.39; 21.46.

2 Les effectifs des formations en collège dans les DROM à la rentrée 2022

	Public			Privé sous contrat			Public + Privé	
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Total	Part des filles (%)
Sixième	16 341	15 998	32 339	1 739	1 602	3 341	35 680	50,7
Cinquième	16 435	15 884	32 319	1 714	1 549	3 263	35 582	51,0
Quatrième	16 548	16 563	33 111	1 692	1 542	3 234	36 345	50,2
Troisième	17 213	17 120	34 333	1 735	1 580	3 315	37 648	50,3
Total sixième-troisième	66 537	65 565	132 102	6 880	6 273	13 153	145 255	50,5
Sixième Segpa	563	918	1 481	3	8	11	1 492	37,9
Cinquième Segpa	636	1 020	1 656	3	12	15	1 671	38,2
Quatrième Segpa	638	1 111	1 749	5	10	15	1 764	36,5
Troisième Segpa	579	1 054	1 633	6	10	16	1 649	35,5
Total Segpa	2 416	4 103	6 519	17	40	57	6 576	37,0
ULIS	878	1 949	2 827	6	17	23	2 850	31,0
Total	69 831	71 617	141 448	6 903	6 330	13 233	154 681	49,6

► Champ : DROM, Public + Privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

3 Les effectifs des formations générales et technologiques en lycée dans les DROM à la rentrée 2022

	Public			Privé sous contrat			Public + Privé	
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Total	Part des filles (%)
Seconde	12 331	9 058	21 389	856	771	1 627	23 016	57,3
Première	11 377	8 394	19 771	825	761	1 586	21 357	57,1
Générale	7 534	5 213	12 747	684	620	1 304	14 051	58,5
STMG	2 022	1 662	3 684	84	114	198	3 882	54,3
STL	291	151	442				442	65,8
ST2S	1 067	210	1 277	56	21	77	1 354	82,9
STI2D	255	1 048	1 303	1	6	7	1 310	19,5
Autres (1)	208	110	318				318	65,4
Terminale	11 866	8 517	20 383	899	635	1 534	21 917	58,2
Générale	7 835	5 404	13 239	727	507	1 234	14 473	59,2
STMG	2 186	1 598	3 784	102	105	207	3 991	57,3
STL	287	174	461				461	62,3
ST2S	1 112	193	1 305	69	18	87	1 392	84,8
STI2D	273	1 039	1 312	1	5	6	1 318	20,8
Autres (1)	173	109	282				282	61,3
ULIS	2	11	13				13	15,4
Total	35 576	25 980	61 556	2 580	2 167	4 747	66 303	57,5

► Champ : DROM, Public + Privé sous contrat.

1. Séries des baccalauréats technologiques STD2A, TMD Hôtellerie et brevet technologique.

RERS 2023, DEPP

4 Les effectifs des formations professionnelles en lycée dans les DROM à la rentrée 2022

	Public			Privé sous contrat			Public + Privé		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Total	Part des filles (%)	
CAP 2 ans (1)	Total	3 744	6 556	135	191	326	10 626	36,5	
	1 ^{re} année	1 949	3 528	5 477	67	100	167	5 644	35,7
	2 ^e année	1 778	2 999	4 777	68	91	159	4 936	37,4
	Total	12 122	16 366	739	755	1 494	29 982	42,9	
Bac pro/ BMA (2)	Seconde professionnelle	4 134	5 358	9 492	204	198	402	9 894	43,8
	Première professionnelle	4 069	5 567	9 636	269	286	555	10 191	42,6
	Terminale professionnelle	3 900	5 431	9 331	266	271	537	9 868	42,2
Autres formations de niveaux 3 et 4	282	236	518	1	5	6	524	54,0	
ULIS	217	413	630	5	9	14	644	34,5	
Total	16 365	23 571	39 936	880	960	1 840	41 776	41,3	

► Champ : DROM, Public + Privé sous contrat.

1. Sont inclus 46 élèves préparant un CAP en un an.
2. Sont inclus 29 élèves préparant un BMA en deux ans.

RERS 2023, DEPP

Parmi les élèves inscrits en troisième à la rentrée 2021 dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), 33,3% se sont orientés en **formations professionnelles** en lycée à la rentrée 2022 (1). L'entrée dans la voie professionnelle est nettement plus élevée dans les DROM qu'en métropole (10,7 points de plus).

Cette orientation différente après la troisième dans les DROM peut s'expliquer en partie par l'origine sociale des élèves. En effet, dans les départements et régions d'outre-mer, l'**origine sociale** des élèves est très différente de celle observée en France métropolitaine (2). D'une part, 39,9% des élèves sont issus d'une famille dont le responsable est inactif (9,5% en France métropolitaine). D'autre part, les professions libérales, cadres et intermédiaires, enseignants exceptés, sont nettement sous-représentées.

Comme en France métropolitaine, les parts des élèves avec des parents enseignants, exerçant une profession libérale ou d'encadrement, sont plus élevées dans les formations générales et technologiques que dans les formations professionnelles au lycée. Au contraire, les enfants d'ouvriers et d'inactifs sont proportionnellement plus nombreux dans les formations professionnelles.

D'une façon générale, et de façon plus marquée encore qu'en France métropolitaine, les établissements privés sous contrat scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées et beaucoup moins d'enfants appartenant aux catégories sociales défavorisées (3).

1 Évolution du flux d'entrée dans la voie professionnelle sous statut scolaire dans les établissements de l'éducation nationale des DROM à l'issue de la troisième générale, en %



► Champ : DROM, Public + Privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA). Depuis la rentrée 2011, les DROM intègrent Mayotte.

Source
DEPP, Système d'information Scolarité.

2 Élèves du second degré dans les DROM selon l'origine sociale à la rentrée 2022, en %

	Agricul-teurs	Artisans, commer-çants, chefs d'entre-prise	Prof. libérales, cadres (1)	Ensei-gnants (2)	Profes-sions intermé-diaires (3)	Employés	Ouvriers	Retraités	Inactifs	Total	Effectifs (4)
Sixième à troisième	1,2	8,0	7,6	3,7	8,8	17,3	12,8	1,0	39,6	100,0	145 255
ULIS dans les formations en collège, dispositifs relais	1,1	4,5	2,0	0,8	4,6	12,1	12,0	0,9	62,0	100,0	2 850
Segpa	0,9	4,1	1,0	0,3	4,0	10,2	13,3	0,9	65,3	100,0	6 576
Total formations en collège (y compris Segpa)	1,2	7,8	7,2	3,5	8,5	16,9	12,8	1,0	41,1	100,0	154 681
Seconde générale et technologique	1,2	9,8	10,7	5,4	10,1	19,9	12,5	1,4	29,0	100,0	23 016
Première et terminale générales	1,4	10,4	13,6	7,3	10,7	19,0	12,5	1,7	23,5	100,0	28 524
Première et terminale technologiques	1,4	8,5	5,3	2,3	8,4	18,2	16,7	1,6	37,6	100,0	14 750
ULIS en formations GT en lycée	0,0	27,3	9,1	0,0	9,1	27,3	9,1	0,0	18,2	100,0	13
Total formations générales et technologiques en lycée	1,3	9,8	10,8	5,6	10,0	19,1	13,4	1,6	28,5	100,0	66 303
CAP	0,9	4,4	1,0	0,4	3,8	11,4	13,7	0,9	63,5	100,0	10 626
Baccalauréat professionnel, BMA	1,2	6,4	2,4	0,8	5,5	15,3	16,5	1,2	50,7	100,0	29 982
ULIS en formations professionnelles en lycée	0,7	4,0	1,0	0,7	5,2	12,8	15,8	1,2	58,7	100,0	644
Autres niveaux 3 et 4	0,4	4,9	2,8	2,1	6,2	15,2	18,2	0,9	49,3	100,0	524
Total formations professionnelles en lycée	1,1	5,8	2,0	0,7	5,1	14,3	15,8	1,1	54,0	100,0	41 776
Ensemble	1,2	8,0	7,3	3,6	8,4	17,1	13,4	1,1	39,9	100,0	262 760
France métropolitaine	1,4	10,5	21,0	3,2	13,0	17,2	23,0	1,2	9,5	100,0	5 391 083

► **Champ : DROM, Public + Privé sous contrat.**

1. Professeurs non compris.
2. Enseignants : professeurs, instituteurs, professeurs des écoles et professions assimilées.
3. Instituteurs et professeurs des écoles non compris.
4. Y compris les élèves dont l'origine sociale est non renseignée ou inconnue (9,4% des effectifs dans les DROM).

RERS 2023, DEPP

3 Élèves du second degré dans les DROM selon l'origine sociale regroupée à la rentrée 2022, en % (1)

Formations	Public					Privé				
	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défa- vorisée	Total	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défa- vorisée	Total
Sixième à troisième	10,2	8,2	24,4	57,3	100,0	39,3	16,2	33,3	11,1	100,0
ULIS dans les formations en collège, dispositifs relais	3,3	4,7	17,6	74,4	100,0	8,7	8,7	26,1	56,5	100,0
Segpa	1,4	4,0	15,3	79,3	100,0	10,7	10,7	35,7	42,9	100,0
Total formations en collège (y compris Segpa)	9,6	7,9	23,8	58,6	100,0	39,2	16,1	33,3	11,4	100,0
Seconde générale et technologique	16,2	9,8	29,3	44,7	100,0	44,5	17,0	30,6	7,9	100,0
Première et terminale générales	20,6	10,7	29,0	39,8	100,0	50,8	14,9	27,8	6,5	100,0
Première et terminale technologiques	8,4	8,2	26,9	56,5	100,0	22,2	19,0	38,2	20,7	100,0
ULIS en formations GT en lycée	36,4	9,1	27,3	27,3	100,0					
Total formations générales et technologiques en lycée	16,3	9,8	28,6	45,3	100,0	45,4	16,1	29,9	8,6	100,0
CAP	1,5	3,6	16,7	78,1	100,0	3,6	9,1	26,4	60,9	100,0
Baccalauréat professionnel, BMA	3,7	5,2	21,9	69,3	100,0	10,7	15,1	37,3	36,8	100,0
ULIS en formations professionnelles en lycée	1,9	5,3	17,7	75,0	100,0	7,1	0,0	28,6	64,3	100,0
Autres niveaux 3 et 4	5,4	6,3	20,6	67,7	100,0	0,0	0,0	50,0	50,0	100,0
Total formations professionnelles en lycée	3,1	4,8	20,5	71,6	100,0	9,4	13,9	35,3	41,4	100,0
Ensemble	10,3	7,9	24,5	57,3	100,0	38,2	15,9	32,7	13,1	100,0

► **Champ : DROM, Public + Privé sous contrat.**

1. Pour les regroupements, voir la définition « Origine sociale regroupée » dans le « Glossaire ».

RERS 2023, DEPP

En 2022-2023, le nombre d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur des départements ou régions d'outre-mer (DROM) diminue de 2,9% et s'établit à 54 000 (1).

Les effectifs de l'**université** (61,0% de l'enseignement supérieur dans les DROM) diminuent de 4,2% entre 2021 et 2022 (2). Les effectifs d'étudiants préparant un **DUT** sont en baisse de 4,9%. En **STS**, le nombre d'étudiants diminue dans les parcours scolaires (-4,1%), mais augmente dans les parcours en apprentissage (+5,0%). Les effectifs en **CPGE** sont en hausse de 1,0%.

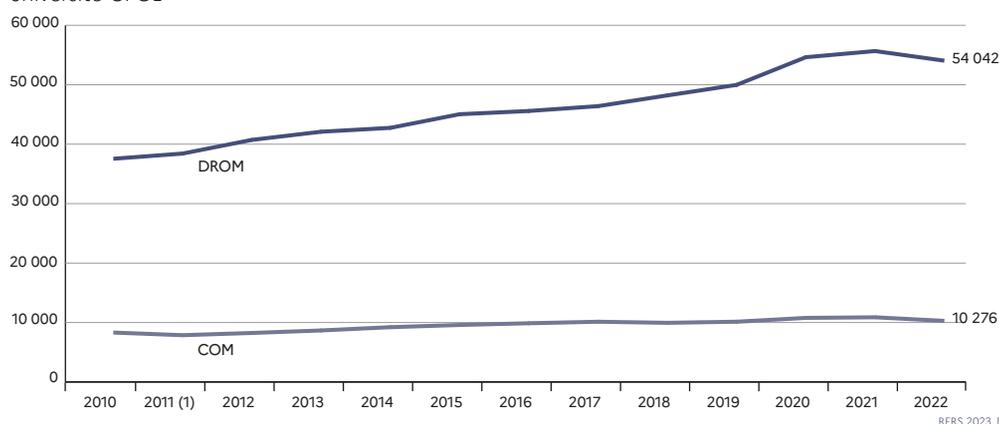
Après une croissance quasiment continue depuis la fin des années 1990, la part des femmes parmi les étudiants dans les DROM a diminué régulièrement de 2011 (62,7%) à 2017 (60,1%) avant de remonter et de se stabiliser

depuis 2018 entre 60 et 61%. Elle reste cependant supérieure de 4,2 points à celle de la France métropolitaine.

Dans les collectivités d'outre-mer (COM) et en Nouvelle-Calédonie, le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur diminue de 5,5% en 2022 pour s'établir à 10 300 (3). L'université accueille 58,6% des effectifs de l'enseignement supérieur. Cette part est en baisse (-2,6 points), après trois années de hausse consécutives, sous l'effet de la baisse du nombre d'inscrits à l'université (-9,5%).

Les effectifs augmentent de 1,0% dans les parcours scolaires de STS et formations assimilées, et de 2,2% en CPGE. La part des étudiantes reste élevée : 61,3% des étudiants, soit 5,5 points de plus qu'en métropole.

1 Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les DROM et COM, hors inscriptions simultanées université-CPGE



► Champ : DROM (Mayotte à partir de 2011) et COM.

1. En 2011, Mayotte est devenu un DROM. Ce changement de statut représente un mouvement de 275 étudiants en STS et assimilés des COM vers les DROM.

Précisions

Localisation des établissements – L'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. D'où la présence de formations universitaires privées en Polynésie du fait de la présence d'une antenne de l'université catholique de l'Ouest.

Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, CPGE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

– Note d'Information du SIES : 22.14.

2 Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les DROM, hors inscriptions simultanées université-CPGE

	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (p)
Universités (1)	24 202	29 034	29 196	29 485	30 441	31 834	34 778	34 402	32 971
Part des femmes (%)	63,4	61,6	61,6	61,8	62,3	62,4	62,1	62,8	62,8
<i>dont préparation DUT</i>	919	1 119	1 162	1 212	1 320	1 344	1 313	1 287	1 224
Part des femmes en DUT (%)	53,0	51,2	53,6	54,6	54,2	53,9	53,9	54,2	53,3
STS et assimilés (scolaires)	7 195	8 997	9 116	9 181	9 929	10 280	10 921	10 866	10 420
Part des femmes (%)	53,4	52,7	51,5	50,3	50,6	50,7	50,7	50,6	49,9
STS et assimilés (apprentis)	804	1 346	1 441	1 464	1 448	1 436	2 402	3 413	3 583
Part des femmes (%)	58,7	52,2	52,0	50,3	49,9	48,8	52,0	53,6	51,2
CPGE	1 290	1 685	1 646	1 741	1 763	1 693	1 713	1 692	1 708
Part des femmes (%)	54,3	48,6	49,4	49,6	48,7	48,5	48,4	46,5	44,6
Autres écoles (2)	4 058	3 975	4 184	4 527	4 624	4 726	4 813	5 291	5 360
Part des femmes (%)	76,7	76,6	76,3	75,9	76,7	77,7	78,1	75,8	75,4
Ensemble	37 549	45 037	45 583	46 398	48 205	49 969	54 627	55 664	54 042
Part des femmes (%)	62,5	60,4	60,2	60,1	60,4	60,6	60,4	60,6	60,2

RERS 2023, DEPP, SIES

► Champ : DROM (Mayotte à partir de 2011).

1. La ligne « universités » comprend le CUFR de Mayotte, créé en 2012.

2. Autres écoles : écoles de commerce et de gestion, architecture, formations comptables, paramédicales, sociales, artistiques et culturelles, d'ingénieurs, formations post-BTS et DSA (diplôme supérieur des arts appliqués). Pour les écoles paramédicales et sociales, données 2021-2022 reconduites en 2022-2023.

3 Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les COM et en Nouvelle-Calédonie, hors inscriptions simultanées université-CPGE

	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (p)
Universités (1)	5 661	6 487	6 331	6 149	5 830	6 107	6 535	6 650	6 017
Part des femmes (%) (1)	64,2	64,5	64,5	64,5	65,1	64,5	65,1	64,3	64,9
STS et assimilés (scolaires) (2) (3)	1 920	2 197	2 537	2 881	3 000	2 912	3 029	3 035	3 066
Part des femmes (%)	59,4	57,7	57,9	57,3	55,8	55,5	55,1	54,9	55,9
CPGE	207	382	433	477	472	490	527	499	510
Part des femmes (%)	41,1	48,2	49,0	47,2	45,8	48,0	48,6	48,7	50,6
Autres écoles (4)	523	520	574	625	647	628	687	693	683
Part des femmes (%)	72,3	71,9	73,7	67,4	64,6	62,9	63,6	65,4	61,8
Ensemble	8 311	9 586	9 875	10 132	9 949	10 137	10 778	10 877	10 276
Part des femmes (%)	63,0	62,7	62,6	61,8	61,4	61,0	61,4	61,0	61,3

RERS 2023, DEPP, SIES

► Champ : COM (hors Mayotte à partir de 2011).

1. En 2015, reconduite des données 2014 pour l'université de Nouvelle-Calédonie.

2. Seuls des STS scolaires sont dispensés dans les COM.

3. En 2011, Mayotte est devenu un DROM. Ce changement de statut représente 275 étudiants de moins en STS et assimilés.

4. Autres écoles : formations comptables, écoles de commerce et de gestion et établissements universitaires privés.

En 2022-2023, près de 39 000 étudiants sont inscrits dans l'une des six universités françaises d'outre-mer, soit une baisse de 5% par rapport à l'année précédente (1). Moins d'un étudiant sur dix est inscrit dans un Inspé (institut national supérieur du professorat et de l'éducation), part en diminution de 0,5 point. En 2022-2023, le nombre de nouveaux entrants diminue de 11,5% (2).

Les trois quarts (73,5%; -1,8 points par rapport à 2021) des étudiants inscrits dans les universités d'outre-mer sont en cursus licence contre 57,7% (-0,6 point) en métropole. Ainsi, le poids des cursus master et doctorat est faible : 25,1% (+1,6 point) en cursus master contre 38,8% pour la France métropolitaine. Seulement 1,4% des étudiants sont en cursus doctorat contre 3,6% en métropole.

Un tiers des étudiants d'outre-mer (33,0%) sont inscrits en lettres, langues ou sciences humaines, 27,2% en droit, sciences politiques, sciences économiques ou AES, 25,6% en sciences ou Staps et 10,8% dans les disciplines de santé. Enfin, 3,4% préparent un DUT. Les disciplines de santé et les DUT sont moins représentés dans les universités d'outre-mer qu'en métropole où ces filières représentent respectivement 12,5% et 6,8% des inscriptions.

La part de femmes dans les universités d'outre-mer reste identique à l'an dernier (63,1%) et est supérieure à la part de femmes en métropole (58,0%). Les femmes sont majoritaires dans toutes les disciplines sauf en Staps (27,4%).

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans les universités des DROM-COM et de Nouvelle-Calédonie. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Universités des DROM-COM et de Nouvelle-Calédonie – Il s'agit de l'université des Antilles, de l'université de Guyane, de l'université de La Réunion et du CUFR de Mayotte pour les DROM, de l'université de Polynésie française dans les COM et de l'université de Nouvelle-Calédonie.

Le CUFR de Mayotte, créé en octobre 2011, ne faisait pas partie du champ « Universités » avant la rentrée 2012. Toutefois,

des étudiants de Mayotte étaient comptabilisés les années précédentes, dans des établissements d'autres DROM, notamment La Réunion, à travers des conventions.

Le 30 juillet 2014, les universités des Antilles et l'université de Guyane ont été créées par scission de l'université des Antilles-Guyane.

Nouvel entrant, inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, population étudiante, cursus licence-master-doctorat, DUT – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes Flash du SIES : 23.08; 23.07; 23.06.

1 Les étudiants par discipline et cursus LMD dans les universités d'outre-mer en 2022-2023

		Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble
Antilles	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	2 106	505	43	2 654
	Lettres, sciences humaines, langues	1 439	1 023	66	2 528
	Sciences, Staps	2 273	371	90	2 734
	Santé	708	1 589		2 297
	BUT	382			382
	Total	6 908	3 488	199	10 595
Guyane	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	1 203	219	3	1 425
	Lettres, sciences humaines, langues	676	37	14	727
	Sciences, Staps	455	38	38	531
	Santé	189	22		211
	BUT	165			165
	Total	2 688	316	55	3 059
La Réunion	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	3 303	680	35	4 018
	Lettres, sciences humaines, langues	3 717	588	46	4 351
	Sciences, Staps	4 024	580	111	4 715
	Santé	627	1 067	1	1 695
	BUT	677			677
	Interdisciplinaire	22			22
	Total	12 370	2 915	193	15 478
Mayotte	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	566			566
	Lettres, sciences humaines, langues	529			529
	Sciences	264			264
	Total	1 359			1 359
Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	891	39	6	936
	Lettres, sciences humaines, langues	1 077	45	8	1 130
	Sciences, Staps	1 049	25	28	1 102
	Santé	11		2	13
	DUT	116			116
	Interdisciplinaire	18			18
	Total	3 162	109	44	3 315
Polynésie française	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	873	106	13	992
	Lettres, sciences humaines, langues	736	19	20	775
	Sciences	575	22	19	616
	Total	2 184	147	52	2 383
Ensemble (y compris Inspé)		28 671	9 774	543	38 988

RERS 2023, DEPP, SIES

2 Étudiants et nouveaux entrants dans les universités d'outre-mer

		Effectifs 2021-2022	Part des femmes (%)	Effectifs 2022-2023	Part des femmes (%)	Entrants 2021-2022	Part des femmes (%)	Entrants 2022-2023	Part des femmes (%)
Antilles	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	2916	65,5	2654	65,6	758	64,2	673	64,8
	Lettres, sciences humaines, langues	2831	73,9	2528	73,4	458	71,0	351	77,8
	Sciences, Staps	2962	48,3	2734	48,4	692	45,5	626	42,8
	Santé	2121	66,2	2297	65,7	720	72,9	660	73,8
	DUT	438	60,7	382	54,5	197	54,8	191	49,7
	Total	11 268	63,0	10 595	62,6	2 825	62,3	2 501	62,3
Guyane	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	1507	66,8	1425	66,5	389	68,1	387	65,1
	Lettres, sciences humaines, langues	1036	75,0	727	77,9	308	76,0	213	79,3
	Sciences, Staps	574	37,1	531	41,2	174	32,8	131	49,6
	Santé	136	77,9	211	74,9	131	80,2	166	75,3
	DUT	165	46,1	165	53,3	89	44,9	84	53,6
	Total	3 418	63,8	3 059	64,7	1 091	64,3	981	66,9
La Réunion	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	4289	63,7	4018	63,8	1417	61,8	1282	64,8
	Lettres, sciences humaines, langues	4175	72,5	4351	74,3	1235	72,4	1112	70,7
	Sciences, Staps	4865	42,5	4715	41,6	1355	35,0	1192	38,4
	Santé	1572	67,0	1695	68,1	617	69,4	528	66,5
	DUT	684	51,9	677	52,7	340	55,6	341	50,1
	Interdisciplinaire			22	54,5			22	54,5
	Total	15 585	59,2	15 478	60,0	4 964	57,6	4 477	58,3
Mayotte	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	600	72,5	566	73,9	219	70,8	181	70,7
	Lettres, sciences humaines, langues	391	77,2	529	73,0	140	72,1	236	67,4
	Sciences	234	63,2	264	63,6	86	67,4	71	67,6
	Interdisciplinaire	110	54,5		106	52,8			
	Total	1 335	70,8	1 359	71,5	551	67,2	488	68,6
Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	999	68,8	936	69,8	341	63,9	301	68,4
	Lettres, sciences humaines, langues	1 177	71,4	1 130	71,2	329	69,0	293	68,9
	Sciences	1 117	50,2	1 102	51,1	396	48,7	350	49,4
	Santé	2	100,0	13	84,6				
	DUT	134	53,7	116	45,7	66	43,9	43	44,2
	Interdisciplinaire	27	63,0	18	66,7				
	Total	3 456	63,0	3 315	63,2	1 132	58,9	987	60,8
Polynésie française	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	1 176	67,7	992	70,7	507	62,7	212	72,6
	Lettres, sciences humaines, langues	995	71,1	775	72,8	297	67,7	231	77,1
	Sciences	693	50,6	616	47,9	262	50,8	242	49,2
	Total	2 864	64,7	2 383	65,5	865	61,4	685	65,8
Ensemble (y compris Inspé)		41 052	63,1	38 988	63,1	11 428	60,3	10 119	61,4

RERS 2023, DEPP, SIES

À la session 2022, dans les DROM, plus de 7 000 diplômes du **CAP** et 27 000 diplômes du baccalauréat (y compris les diplômes agricoles) sont délivrés (2). Le **taux de réussite** est de 79,8% au CAP et de 84,9% au baccalauréat. Au sein des DROM, la Martinique et La Réunion ont les taux de réussite les plus élevés.

Les taux de réussite aux baccalauréats général et technologiques augmentent rapidement entre 2011 et 2016, puis diminuent un peu jusqu'en 2019 (1). La voie professionnelle, qui avait profité en 2009 de l'instauration de l'épreuve de rattrapage a, dès 2012, un taux de réussite plus proche de celui des années précédentes avant une nouvelle hausse jusqu'en 2018. En 2022, le taux de réussite global au baccalauréat diminue de 4,4 points tout en restant supérieur à toutes les sessions antérieures à la crise sanitaire.

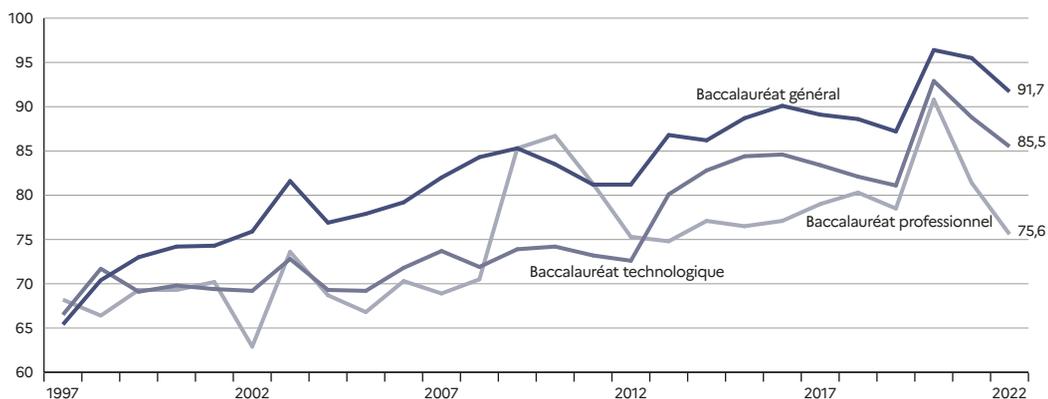
À la session 2021, dans les cinq universités d'outre-mer (y compris COM et Nouvelle-Calédonie) et le CUFR de

Mayotte, 3 700 licences et 1 600 masters ont été délivrés (soit -1,8% et -12,0% respectivement par rapport à la session 2020) (4). Le nombre de thèses soutenues est stable (76 thèses en 2021 contre 81 thèses en 2020) et 533 DUT ont été délivrés (38 de moins qu'en 2020). Par ailleurs, 551 diplômes médicaux ont été délivrés aux Antilles et à La Réunion (principalement DE et DES de médecine, mais aussi DES, DE de maïeutique). Les évolutions sont encore à mettre en regard du contexte sanitaire et de modalités d'études et de passation d'examens différentes des années antérieures.

Quatre écoles de commerce ont délivré 147 diplômes (y compris en Nouvelle-Calédonie), et 28 diplômes d'ingénieurs ont été délivrés en université.

À la session 2021, le taux de réussite en **BTS** (agricole ou non) est de 86,4%, en hausse de 6,2 points par rapport à la session 2020 (3). Le taux de réussite en **DCG** et **DSCG** est de 35,1%, en diminution de 6,6 points.

1 Évolution de la réussite au baccalauréat selon la filière, en %



► Champ : DROM (y compris Mayotte à partir de 2011).

RERS 2023, DEPP

Précisions

Population concernée – Ensemble des candidats, quel que soit leur statut (scolaire, apprenti, individuel, en formation continue, en enseignement à distance).

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 2019.

Source

DEPP et SIES-MESR

- (1) Systèmes d'information (SI) Ocean et Cyclades, SI du ministère chargé de l'agriculture.

- (2) Systèmes d'information (SI) Cyclades, SI du ministère chargé de l'agriculture.

- (3) Systèmes d'information (SI) Ocean et Cyclades, enquête n° 24 sur les résultats aux examens technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur, SI du ministère chargé de l'agriculture.

- (4) Système d'information SISE.

2 Les diplômés de l'enseignement secondaire dans les DROM, session 2022

	Guadeloupe		Guyane		Martinique		Mayotte		La Réunion		DROM	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)										
CAP/CAPA	1 104	78,0	1 135	74,1	752	84,5	913	78,8	3 117	82,0	7 021	79,8
Baccalauréat général	2 659	95,3	1 355	88,1	1 840	96,5	1 701	75,4	5 084	96,0	12 639	91,7
STI2D	186	86,5	79	76,7	139	95,2	157	66,2	537	92,6	1 098	85,7
STL	45	84,9	36	78,3	26	96,3	71	77,2	140	88,6	318	84,6
STAV	21	100,0	7	100,0	10	90,9			19	82,6	57	91,9
STMG	548	95,8	272	85,0	426	93,8	833	69,4	1 359	89,8	3 438	84,7
ST2S	256	96,6	182	75,8	192	93,2	120	75,0	438	90,9	1 188	87,8
STD2A	32	100,0			31	100,0	26	59,1	31	100,0	120	87,0
S2TMD	12	100,0									12	100,0
STHR	24	96,0	20	74,1	15	93,8	14	60,9	25	96,2	98	83,8
Baccalauréat technologique	1 124	94,1	596	80,2	839	94,2	1 221	69,5	2 549	90,6	6 329	85,5
Production	801	76,4	373	56,5	605	77,5	398	68,0	1 325	79,5	3 502	73,9
Services	841	77,4	632	67,7	615	77,5	681	68,2	1 777	84,7	4 546	76,9
Baccalauréat professionnel	1 642	76,9	1 005	63,0	1 220	77,5	1 079	68,1	3 102	82,4	8 048	75,6
Total baccalauréat	5 425	88,7	2 956	76,3	3 899	89,2	4 001	71,5	10 735	90,4	27 016	84,9

► Champ : DROM.

RERS 2023, DEPP

3 Les BTS et diplômes de comptabilité et gestion dans les DROM, session 2021

	Guadeloupe		Guyane		Martinique		Mayotte		La Réunion		Total	
	Nombre d'admis	Taux de succès (%)										
BTS/BTSA (1)	1 283	89,0	392	84,7	1 205	87,6	212	86,5	1 805	84,2	4 897	86,4
DCG et DSCG (2)	21	31,3	e	0,0	14	24,1	e	0,0	56	44,4	94	35,1

1. BTS (brevet de technicien supérieur), BTSA (brevet de technicien supérieur agricole).

2. DCG (diplôme de comptabilité et gestion), DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et gestion).

RERS 2023, DEPP, SIES

4 Les diplômes nationaux (hors diplôme d'État médicaux) délivrés par les universités en 2021 dans les DROM-COM et en Nouvelle-Calédonie

		DEUG (1), Deust	DUT	Licences LMD, licences pro	Maîtrises (1)	Masters indiffé- renciés (2)	DUFAE (3)	Doctorats	Total
DROM	Droit, sciences politiques	149		254	202	108		6	719
	Sciences économiques, AES	270	181	725	226	241	0	1	1 644
	Lettres, langues, sciences humaines	828	103	1 018	889	815	346	12	4 011
	Sciences	530	200	905	191	226		37	2 089
	Staps	306		239	72	21		1	639
Total DROM	2 083	484	3 141	1 580	1 411	346	57	9 102	
COM et Nouvelle- Calédonie	Droit, sciences politiques	37		79	37	29			182
	Sciences économiques, AES	17	26	163	43	23		1	273
	Lettres, langues, sciences humaines	72	23	161	52	142	11	4	465
	Sciences	59		171		21		14	265
Total COM et Nouvelle-Calédonie	185	49	574	132	215	11	19	1 185	
Total	2 268	533	3 715	1 712	1 626	357	76	10 287	

1. Il s'agit de diplômes intermédiaires (voir la définition dans le glossaire).

2. Il n'y a plus de masters professionnels ni de masters recherche à partir de la session 2019.

3. Diplôme universitaire de formation adaptée pour l'enseignement.

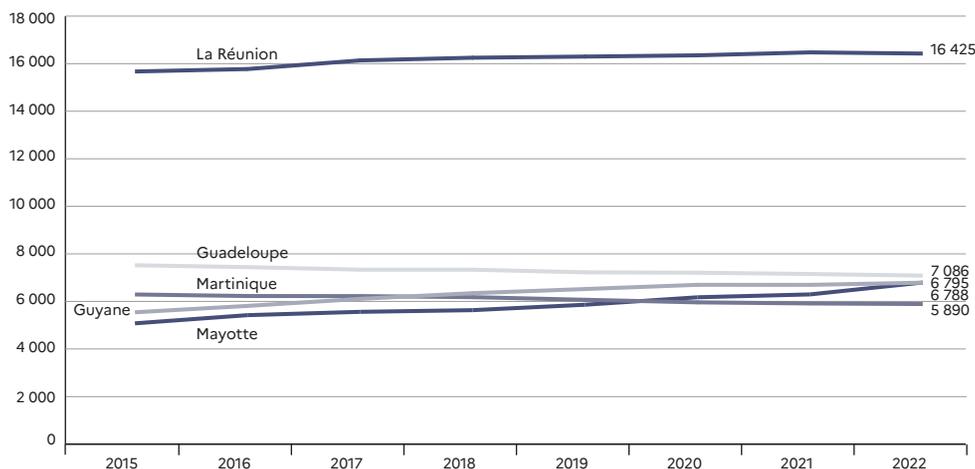
RERS 2023, DEPP, SIES

En 2022-2023, dans les DROM, 61 700 personnes travaillent pour le ministère chargé de l'éducation nationale (2). Parmi eux, sept sur dix ont pour mission l'enseignement d'élèves. Leur nombre est en augmentation à Mayotte et en Guyane, et en diminution à la Martinique et en Guadeloupe (1). Les enseignants assurant des cours de niveau collège (y compris Segpa) représentent la moitié des enseignants qui sont en charge d'élèves dans le second degré public (comme pour la France entière secteur public). La part d'enseignants des formations générales et technologiques en lycée (22,6%) y est plus faible que sur la France entière (26,1%), au contraire de celle des formations professionnelles en lycée (22,2% contre 16,3%) (3).

Dans le secteur public comme dans le privé sous contrat, la part de femmes parmi les enseignants est moins élevée dans les DROM (64,0%) qu'en métropole (72,0%) (4). La Guadeloupe et la Martinique sont les départements ultramarins les plus féminisés alors que Mayotte est un département paritaire. Les enseignants de Guadeloupe et de Martinique sont en moyenne plus âgés que ceux de France métropolitaine, et ceux de Guyane et de Mayotte sont en moyenne plus jeunes.

Le temps partiel ou incomplet est moins courant dans les DROM qu'en métropole. Le recours aux non-titulaires est fréquent en Guyane et à Mayotte : 21,3% des enseignants de Guyane et 39,3% de ceux de Mayotte sont non-titulaires contre moins de 12% dans les autres DROM et 8% en métropole.

1 Évolution du nombre de personnels ayant une mission d'enseignement dans les DROM



► Champ : DROM (hors Mayotte pour le privé), ensemble des agents payés par l'éducation nationale, en activité et ayant une affectation au 30 novembre. RERS 2023, DEPP Public et Privé sous contrat.

Pour en savoir plus

- DEPP, 2023, *Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2022-2023*, à paraître.

Source

DEPP, bases relais.
DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2022.

2 Les personnels de l'enseignement scolaire dans les DROM selon leur mission en 2022-2023

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Ensemble DROM
Enseignement du premier degré public	2 653	3 130	2 253	3 339	6 695	18 070
Enseignement du second degré public	3 757	3 279	2 995	3 456	8 667	22 154
Total enseignement du secteur public	6 410	6 409	5 248	6 795	15 362	40 224
Enseignement du premier degré privé	232	135	217		443	1 027
Enseignement du second degré privé	444	244	425		620	1 733
Total enseignement du secteur privé (1)	676	379	642		1 063	2 760
Autres missions (non-enseignement)	3 226	2 636	2 656	2 370	7 186	18 074
Aucune affectation (2)	146	57	111		18	637
Ensemble des personnels	10 458	9 481	8 657	9 183	23 916	61 695

► **Champ** : DROM (hors Mayotte pour le privé), ensemble des agents payés par l'éducation nationale, en activité au 30 novembre. Public et Privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

1. Uniquement les enseignants du secteur privé sous contrat, ceux du secteur privé hors contrats ne sont pas payés par l'éducation nationale.

2. Agents en congé longue durée ou en congé de formation professionnelle.

Lecture : parmi les 10 458 agents affectés en Guadeloupe, 2 653 ont pour mission l'enseignement dans le premier degré public.

3 Répartition des enseignants du second degré public et privé sous contrat en charge d'élèves à l'année par corps selon le niveau de formation dans les DROM en 2022-2023 (1)

	Formations en collège y compris Segpa	Formations professionnelles en lycée	Formations générales et technologiques en lycée	CPGE	STS	Autres formations (3)	Total
Professeurs de chaire supérieure et agrégés	225	26	643	232	214	0	1 340
Certifiés et assimilés	7 095	246	3 192	10	609	5	11 156
PLP	196	3 336	18		165	5	3 720
Autres titulaires (2)	580	48	5		0		633
Total titulaires	8 096	3 655	3 858	241	988	10	16 849
Total non-titulaires	1 911	911	782	3	74	9	3 691
Ensemble Public	10 008	4 567	4 640	244	1 062	20	20 540
Ensemble Privé sous contrat	777	278	389	15	197		1 656
Ensemble	10 785	4 845	5 029	260	1 259	20	22 196

RERS 2023, DEPP

1. Uniquement les enseignants en charge d'élèves à l'année. Les enseignants sont comptabilisés au prorata de leur enseignement dans chaque niveau de formation.

2. Quasiment exclusivement des enseignants du premier degré.

3. Cette catégorie regroupe principalement la mission de lutte contre le décrochage scolaire, mais aussi diverses préparations post-bac (hors STS et CPGE) et des formations complémentaires d'initiative locale.

Lecture : 1 340 professeurs de chaire supérieure ou agrégés exercent dans les DROM.

4 Caractéristiques des personnels enseignants dans les DROM par mission en 2022-2023

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Ensemble DROM	France métropolitaine
Enseignement du premier degré public							
Âge moyen	45,3	39,9	46,1	38,8	42,9	42,4	43,0
Part des femmes (%)	83,6	78,8	85,8	62,7	78,5	77,3	86,4
Part du temps partiel ou incomplet (%) (1)	4,1	1,4	3,5	0,4	4,6	3,1	10,7
Part des non-titulaires (%)	0,2	11,6	0,0	26,3	0,9	7,2	1,8
Enseignement du second degré public							
Âge moyen	47,4	43,1	48,4	39,2	46,1	45,1	45,2
Part des femmes (%)	59,8	48,1	63,6	41,1	52,7	52,9	59,1
Part du temps partiel ou incomplet (%) (1)	6,1	3,9	4,9	2,5	7,0	5,4	10,1
Part des non-titulaires (%)	11,6	27,8	14,6	51,9	11,1	20,5	8,8
Enseignement du premier degré privé (2)							
Âge moyen	45,1	43,1	45,5		43,1	44,0	44,4
Part des femmes (%)	89,7	80,0	89,4		90,7	88,8	92,4
Part du temps partiel ou incomplet (%) (1)	2,6	2,2	3,2		9,5	5,6	18,8
Part des non-titulaires (%)	22,4	30,4	41,9		22,1	27,5	15,6
Enseignement du second degré privé (2)							
Âge moyen	49,3	42,0	47,6		45,5	46,5	46,1
Part des femmes (%)	60,8	57,4	66,4		59,4	61,2	65,4
Part du temps partiel ou incomplet (%) (1)	19,8	19,7	15,1		19,5	18,5	20,4
Part des non-titulaires (%)	28,2	52,5	34,6		19,0	29,9	20,2
Total enseignement							
Âge moyen	46,6	41,6	47,3	39,0	44,7	43,9	44,4
Part des femmes (%)	69,7	63,2	73,2	51,7	64,5	64,0	92,4
Part du temps partiel ou incomplet (%) (1)	6,1	3,3	5,0	1,4	6,6	4,8	12,0
Part des non-titulaires (%)	8,7	21,3	11,5	39,3	7,5	14,7	7,8

RERS 2023, DEPP

► **Champ** : DROM (hors Mayotte pour le privé), ensemble des agents payés par l'éducation nationale, en activité et ayant une affectation au 30 novembre. Public et Privé sous contrat.

1. Il regroupe le temps partiel, à l'initiative de l'agent, et le temps incomplet (à l'initiative de l'administration, un agent contractuel peut se voir attribuer un temps de travail inférieur à un temps plein).

2. Uniquement les enseignants du secteur privé sous contrat, ceux du secteur privé hors contrats ne sont pas payés par l'éducation nationale.

Lecture : en Guadeloupe, les agents ayant pour mission l'enseignement d'élèves du premier degré public ont en moyenne 45,3 ans et sont des femmes à 83,6%.